

GT Pro-Pro



23 mars 2021

« VEUILLEZ DANSER DE JOIE, MERCI !! »

Un groupe de travail s'est tenu ce 23 mars sur l'important sujet des promotions dite « pro-pro » (concerne les promotions de grade au sein des catégories). Au cas d'espèce, la notion de groupe de travail est un peu abusive, car le projet est tout ficelé en fait. L'arrêté concerné sera publié dans un délai de 15 jours à 3 semaines. Il s'agissait néanmoins de faire le bilan de l'exercice passé et de tracer des perspectives pour la suite.

S'agissant du bilan,

Nous pouvons relever que toutes les promotions possibles n'ont pas été réalisées. Pour sa part, le Ministère met en avant un taux de réalisation sur le potentiel (période 2018 – 2020) de 91,75 %. De notre côté, en tant qu'éternels insatisfaits, nous observons que 1778 promotions ont été perdues, essentiellement au détriment de la catégorie A, soit dit en passant.

C'est un delta non négligeable. Comme quoi, dans ce sujet, les choses sont assez largement une question de point de vue ...

En ce qui concerne les perspectives,

Pour l'avis est également mitigé, c'est le moins que l'on puisse dire. Bercy pavoise (un peu ...) sur sa force de persuasion à l'égard de la DGAFP. Et sur le fait que nos ministres sont quasiment montés sur les barricades pour défendre leurs vaillantes troupes contre une puissante envie de nivellement par le bas.

Il est vrai que Bercy connaît des taux plus élevés (parfois assez largement) que les moyennes interministérielles.

Réjouissez-vous, braves gens ! « Nos seigneurs et maîtres » versent des torrents de lait et de miel sur nos pauvres carrières chaotiques et laborieuses. Nous frisons même l'opulence avec un chiffre magique (et symbolique) : + 1000. L'enveloppe des promotions est en effet accrue de 1000 unités pour 2021, surtout en catégorie B et C. Là-encore, il va s'agir d'une question de point de vue : si on compare le « potentiel » en 2020 et son homologue en 2021 (et non le réel de 2020 et le potentiel de 2021 comme le fait le Ministère avec un rien de malignité), l'abondement est réduit de moitié (+ 510). Donc, on veut bien faire la fête (la « bamboche » si vous préférez ...), mais avec modération (et distanciation sociale, bien sûr!).

En fait, sur 2021, le débat est clos ou presque.

Le débat est plutôt autour des perspectives pour les années à venir. Mais on voit bien que ce sera largement un combat avec la tendance incarnée par la DGAFP, dont l'ambition semble être plutôt de ramener les plus « généreux » vers un tronc commun d'austérité. Difficile, voir impossible, pour nous de complètement nous enthousiasmer sur le sujet !

Nous n'avons pas de vaccins, mais le bon docteur Bercy prépare une injection de cadres supérieurs !

Enfin, une campagne d'injection qui démarre fort !!

Dans la seringue : des cadres supérieurs en formule non diluée ... On baisse la part des A (-200 !) et on augmente les promotions au cadre supérieur (+110 !!). Autre comparatif marquant : l'augmentation pour les B, c'est + 200, c cette hausse qui intervient après une baisse constante était indispensable mais clairement insuffisante au regard du nombre de B au sein du ministère qui ne sont pas encore arrivés dans le 3ème grade du B

Caramba ! L'armée mexicaine a de beaux jours devant elle ...



Liminaire

Un nouveau groupe de travail se tient ce matin, mais vos habitudes ne changent pas malgré tout.

A l'ordre du jour, vous ne prévoyez que les promotions intra catégorielles et, de plus, uniquement celles que vous proposez pour cette année 2021. Celles-ci sont certes conséquentes mais celles pour les 2 années suivantes sont aussi très attendues afin de mesurer si ce que vous affichez être un effort l'est réellement.

Nous avons décortiqué les tableaux que vous nous avez adressés et, sans réelle surprise, vous avez l'art de manier les chiffres et de leur faire dire ce que vous voulez. Il est vrai que c'est dans les habitudes de ce ministère de jongler avec les calculatrices et de comparer ce qui ne peut l'être. Ainsi les projets de Loi de finances initiaux peuvent donner des impressions positives alors même que des Lois rectificatives viennent les contredire.

En premier lieu vous affichez un millier de promotions supplémentaires en comparant les projections 2021 avec les promotions réalisées en 2020. Une présentation honnête du tableau aurait mérité une comparaison entre les projections 2020 et les projections 2021. Et là surprise, enfin demi-surprise, nous ne connaissons que trop les méthodes de calcul bercyenne, nous passons ainsi de + 1.000 promotions selon vos documents à 510 quand on compare le nombres de promotions possibles entre les 2 années 2020 et 2021. La différence est notable et votre promesse est plus dure à vendre.

En second lieu, alors même que vous supprimez des milliers d'emplois, vous poursuivez la création d'une armée mexicaine avec encore 110 emplois de créé en A+, bientôt dans certaines administrations vous aurez plus de chef-fes que d'agent-es pour exécuter leurs ordres !!!

En troisième lieu, vous n'avancez aucune mesure en matière de PMQ alors même que cela devrait faire partie intégrante des débats de cette matinée.*

Enfin, vos propositions sont très largement en-deçà de ce qui est attendu par les personnels et elles s'ajoutent à la poursuite de la non revalorisation du point d'indice. De plus, de la façon dont vos documents sont présentés, vous annoncez clairement la couleur, il n'y a rien à négocier, le Ministre a déjà tout bouclé avec la Fonction Publique. Et comme les taux Bercy sont plus haut pour les B et C que dans les autres ministères, au lieu de tirer vers le haut les taux les plus bas le choix politique est de tirer le Ministère de l'Economie, des Finances et de la Relance vers le bas. Vous optez pour le moins disant au lieu de privilégier le mieux disant.

Pour Solidaires Finances, la question du traitement reste plus que jamais d'actualité, elle nécessite des réponses urgentes afin de garantir qu'il n'y ait, à l'avenir, aucune perte de pouvoir d'achat, que les qualifications des agentes et des agents soient reconnues, que les rémunérations soient revalorisées et d'en réduire les écarts. Et se pose de manière importante la question du déroulement de carrière ou plutôt de son absence ce qui n'est guère motivant.

* Pro-Pro = ratio promu/promouvable, concerne les promotions dans la catégorie.

* PMQ = Plan Ministériel de Qualification, concerne les promotions avec changement de catégorie (C en B et B en A).

.../...

Tout à son égalitarisme social (sûrement un hommage aux 150 ans de la Commune ...), Bercy met aussi en avant l'obtention d'un point supplémentaire pour les promotions dans les catégories B et C.

Certes. On veut bien noter le geste. Toutefois, espérer que ceci va combler les agents d'un bonheur ineffable, nous paraît un brin décalé ...

A notre sens, la reconnaissance de la technicité et de l'engagement des personnels est un phénomène durable. On ne peut pas se contenter d'un « coup unique ». Le phénomène doit être inscrit dans la durée.

Par ailleurs, nous sommes attachés au Plan Ministériel de Qualification (promotion de catégorie). Ce mécanisme permet de porter de réelles ambitions. Or, nous déplorons l'absence de ce dernier.

Enfin, à titre général, on ne peut évoquer ce dossier sans rappeler que le débat de fond est le blocage des rémunérations au travers du gel du point d'indice. Ce petit rappel est, à l'évidence, de nature à doucher quelque peu les enthousiasmes éventuels. Mais les dossiers ne sont pas isolés les uns des autres et nous tenons à cette approche globale sur le front des rémunérations des agent.e.s.

D'après nos interlocuteurs, il semble que 2022 sera plus ou moins neutralisé et que la Fonction Publique lancera un nouveau plan triennal à compter de 2023.

2022 étant une année électorale, on neutralise. C'est - presque - de bonne guerre (ce qui n'est pas forcément l'avis des agent.e.s du « bas de la pyramide » ...). Et, après, on verra ... Mais les contraintes budgétaires risquent fort d'être mises en avant pour peser sur tout cela et pas forcément dans le sens d'une harmonisation par le haut. Tout le monde comprendra donc que nous sommes plutôt réservés - voire plus - sur les perspectives futures ...

Le mot d'ordre est, pour Solidaires Finances, assez simple : ne pas (toujours) tirer vers le bas. Au contraire, une réelle ambition consiste à continuer et amplifier l'effort sur le relèvement des taux.

